

# La check-list du déménagement

**ParuVendu.fr**


## Dès que possible



## 3 mois avant

- Lettre de préavis (bailleur ou copropriété)
- Chercher les écoles, crèches et/ou nourrices proches du futur domicile
- Résilier mon bail sur <https://services.bemove.fr/paru-vendu>
- Budgetiser mon déménagement
- Devis déménageurs ou location de camion ? Devis gratuit au 09 71 00 25 04 ou sur <https://services.bemove.fr/paru-vendu>



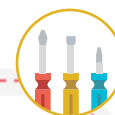
## 1 mois avant


**09 71 00 25 04**

Un interlocuteur unique pour toutes mes démarches

- Compteur d'électricité : mettre le compteur à mon nom
- Téléphone : récupérer le numéro de l'ancien occupant
- Internet : souscrire un nouvel abonnement
- Mobile : vérifier la couverture réseau
- Eau : contacter le service public des eaux
- Assurance habitation : souscrire un nouveau contrat au 09 71 00 25 04 et résilier l'ancien
- Assurance auto : informer mon assureur je peux demander un nouveau tarif ou comparer avec les concurrents

## 2 semaines avant



Communiquer mon changement d'adresse :

- Banque
- Employeur
- Réexpédier mon courrier par La Poste sur <https://services.bemove.fr/paru-vendu>

- Lister le petit matériel (douilles de chantier et ampoules, prises multiples, dominos, joints neufs, etc.)
- Préparer une caisse à outils pour le jour J (tournevis d'électricien, clé à molette, assortiment de clés Allen, pince multiprise, maillet ou marteau, etc.)

## Jour du déménagement

### Mon ancien logement

### Mon nouveau logement

État des lieux

Date d'état des lieux de sortie

Date d'état des lieux d'entrée

Relevés des compteurs :

	..... Électricité .....	
	..... Gaz .....	
	..... Eau .....	

Mettez vos compteurs à votre nom, retrouvez votre numéro de compteur... Contactez le :


**09 71 00 25 04**


Je pense à confirmer à mon assureur la fin du contrat et lui envoyer une copie de l'état des lieux de sortie ou tout autre document justificatif



## 1 mois après

- Résilier ou transférer mes abonnements sur <https://services.bemove.fr/paru-vendu>
- Installer une alarme
- Contacter les organismes administratifs :
  - Cartes grises [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)
  - Listes électorales en mairie ou en ligne [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396)
  - Mutuelle

Contacter les services publics :

- Un seul formulaire : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193)
- Impôts, Pôle Emploi, Caisse de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, etc.), Caisse des Allocations Familiales, Caisse de retraite (Agirc et Arrco, Cnav, etc.), Caisse des dépôts

## Dans les mois qui suivent

- Contrats résiliés : vérifier l'arrêt des prélèvements et les éventuels trop perçus
- Changement d'adresse : prévenir l'expéditeur dès que je reçois du courrier encore transféré par La Poste. Si je continue de recevoir des courriers après six mois, j'envisage de prolonger la période de réacheminement par La Poste.